

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 34 (1946)

Heft: 700

Artikel: Le Prix Nobel, le Comité international de la Croix-Rouge et nous

Autor: D.L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265708>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

GENÈVE

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES**

consultez

A. NATURAL LE COULTRE & Cie S.A.

GENÈVE Tél. 5.12.55

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870

Mme Vve L. MENZONE

Solidité - Éléance

50% escompte en tickets jaunes

17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

Le Prix Nobel, le Comité International de la Croix-Rouge et nous

La Délégation du CICR (Comité International de la Croix-Rouge) chargée d'aller quérir le Prix Nobel, vient de rentrer de Norvège. Cette délégation comprenait M. Max Huber, Président du Comité international de la Croix-Rouge, M. Edouard Chapuisat, membre du bureau du Comité et M. Georges Hoffmann, délégué du CICR en Suède et en Norvège. C'est pour l'année 1944, que le Comité Nobel du Haut Parlement Norvégien avait décidé d'attribuer le Prix au CICR. La remise du prix Nobel donne toujours lieu à une cérémonie qui n'avait pu, jusqu'ici, avoir lieu; le CICR a reçu le prix 1944, en même temps que M. Cordell Hull, diplomate américain, à qui il a été décerné pour 1945.

M. Chapuisat fut chargé, selon les statuts de la fondation Nobel, de faire un rapport sur l'activité du CICR; c'est devant un nombreux auditoire qu'il prit la parole, tandis que M. Max Huber parlait pour la Suède afin de rendre visite à la Croix-Rouge suédoise; à son président: le Comte Bernadotte et à son ex-président: Prince Carl de Suède. En Suède, comme en Norvège on sentit combien étaient précieux les liens entre les Croix-Rouges nationales et le CICR, combien la sympathie était grande pour le Comité international. Et c'est, chargée de son précieux cadeau (le prix Nobel consiste en une somme d'argent, une médaille d'or et un diplôme), que la délégation s'en revint par Paris où M. Max Huber devait recevoir le titre de Docteur Honoris causa (droit-Sorbonne). M. Huber prononça alors un discours où il envisagea les travaux des diverses facultés représentées sous le prisme de la Croix-Rouge, et auquel répondirent les doyens des facultés, le recteur Roussy et même le Général de Gaulle. Devant tant d'honneurs nous est-il permis, à nous femmes, de nous demander

quel est le rôle que les femmes ont joué au CICR?

Si en 1944, le nombre total des employés à la Croix-Rouge s'élevait à 3300, il comptait 2400 femmes dont 1300 étaient des aides bénévoles, en 1945 ce chiffre total se rabaisse à 3000 dont 2000 femmes parmi lesquelles 1200 bénévoles. Il faut reconnaître que la majorité des aides bénévoles n'accomplissent que des travaux de série d'autant plus qu'elles ne pouvaient accorder que quelques heures de présence par semaine. Toutefois 150 femmes effectuent un travail réellement intéressant qui comporte des responsabilités plus ou moins étendues et parmi ces 150, 40 sont bénévoles.

Il est à noter que les services les plus importants sont dirigés par des femmes: le service britannique, le service italien, le service américain, le service yougoslave, le service allemand, le service colonial et le service sanitaire, nations groupées, les secours individuels, messages civils, familles dispersées, sections auxiliaires, de même que d'importants services techniques (dactylographie, service des listes). Quels postes occupent les femmes qui remplissent de hautes fonctions? Elles sont chefs de service, chefs de section, secrétaires de direction, traductrices spécialisées.

Il ne faudrait toutefois pas oublier les indispensables sténo-dactylos et les «fichières» dont la tâche monotone est d'autant plus nécessaire (classement minutieux de millions de fiches). Les deux tiers donc du personnel sont des femmes, le Comité comprend lui-même quatre personnalités féminines: Mme Frick-Cramer, une juriste distinguée, Mme Odier, Mme Ferrière et Mme Bordier qui s'occupent spécialement des questions de secours. Il y aurait encore bien d'autres noms à citer en dehors du Comité. Le Comité International de la Croix-Rouge comprend en outre quatre assistantes sociales, diplômées infirmières et deux déléguées-adjointes: Mme Hentsch (Allemagne), Mme Straehler (Japon).

À titre de constatation, on pourrait ajouter que la plus grande partie du personnel féminin est marié.

Si, comme, partout ailleurs, on est loin à la

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-College - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

Le cadeau signé et qui plaît
se trouve chez **Noverraz**
Place Neuve 4 **Potier**

le choix pour toutes les bourses

Vous trouvez

toujours un beau choix de plantes
vertes et fleuries, fleurs coupées,
bouquets et couronnes, chez

E. Preisig, Horticulteur-fleuriste
Rue de Villereuse Genève

Lamaison du tricot

9, rue de la Confédération GENÈVE

26, rue de Bourg LAUSANNE

Croix-Rouge d'avoir, en ce qui concerne les femmes, réalisé le principe: «à capacité égale, travail égal» ne nous est-il pas permis, ici de rappeler simplement qu'il n'est pas plus belle décoration que celle accordée pour avoir travaillé à une œuvre de paix, qu'il n'est pas plus grand honneur pour une femme que d'avoir aidé à soulager les misères de notre temps, et c'est ce que signifie le Prix Nobel; il ne faudrait toutefois pas croire que le travail est terminé et nous reposer sur nos «lauriers»; votre aide bénévole sera toujours la bienvenue.

D. L.

C'est sur le conseil de M^{lle} E. Gourd, notre très regrettée vice-présidente, que ces lignes ont été écrites; nous voudrions ici rendre hommage à sa mémoire pour toute l'aide et les encouragements qu'elle nous a apportés.

D. L.

Secrétariat féminin Suisse.

Chiffres impressionnants

L'effort de guerre des femmes anglaises

Le Livre blanc sur l'effort de guerre de la Grande-Bretagne décrit la façon dont la mobilisation de la population a été effectuée pour arriver au total formidable de 22 millions de personnes et insister notamment sur le fait que la contribution des femmes dans l'industrie et dans les services de l'armée ou de la défense civile, a joué un rôle décisif pour la victoire. En 1943, 7 millions de femmes entre 18 et 40 ans étaient ou dans l'industrie ou dans les services auxiliaires; 2 millions d'entre elles n'avaient jamais travaillé dans l'industrie auparavant. La protection de femmes remplaçant des hommes est la suivante: dans les industries-clés, 792.000 femmes remplacent 629.000 hommes; dans l'agriculture 117.000 femmes forment la Women's Land Army (armée agricole féminine) et remplacent 98.000 hommes. Le chiffre — jusqu'ici tenu secret — des forces féminines auxiliaires a été révélé aussi; il est de 467.000, chiffre qui, c'est là un fait remarquable, équivaut à celui de la totalité des forces britanniques: armée, aviation et marine, au début de la guerre. Enfin, les services de la défense civile emploient 350.000 femmes à un travail partiel et 50.600 à pleine journée.

Convoquée intimement de la nécessité absolue d'obtenir le suffrage féminin pour améliorer la situation de la femme, convaincue intimement aussi de l'absolue justice de cette revendication, elle s'y voua corps et âme, intelligence et cœur, sans se laisser distraire par d'autres tâches, sans éparpiller ses forces sur d'autres devoirs.

Emilie Gourd
(sur «Susan B. Anthony»)

CANTON DE VAUD

FINIDOL

SUPPRIMÉS
tous rhumatismes, goutte, sciatique, névrite, arthrites, lumbago, courbature, par la cure FINIDOL, puissant antirhumatique, antinévralgique, antidouleurs. Calme les nerfs, procure un bon sommeil.

Ttes pharm. 30 comprimés 3 fr. 50

Art Rustique suisse

Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.
Bois tournés et Poteries.
Tous travaux faits à la main en Suisse.

H. CUENOD Pl. St-François, 12 bis (entresol) LAUSANNE

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY

TROUSSEAUX

LA CLÉ ET FOYER
RESTAURANT SANS ALCOOL
Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - Lausanne
Menus soignés à prix modérés
Chambres à louer au jour, et au mois

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Séance du Comité du 24 janvier 1946.

Au début de cette première séance de l'année 1946, tenue à Berne, Mme Jeannot a évoqué le souvenir de M^{lle} Emilie Gourd et tout ce qu'elle a fait pour les femmes suisses.

Le Comité a révisé la liste de ses membres faisant partie des commissions de l'Alliance ou délégués auprès de diverses organisations et il a examiné la liste de ses représentantes dans les commissions du Conseil international des Femmes.

La présidente de l'Alliance a mis sur pied les deux premières séances relatives à l'organisation du Congrès des intérêts féminins. Il aura lieu à Zurich, du 20 au 24 septembre 1946, et c'est à ce moment-là que l'Alliance tiendra son assemblée générale annuelle à l'ordre du jour de laquelle ne figureront, cette année, que des questions administratives.

La commission d'études législatives a poursuivi son étude de l'assurance-vieillesse et a formulé des observations sur les dispositions concernant les femmes divorcées et l'âge à partir duquel les femmes, vivant seules, devraient bénéficier de la rente.

La commission d'éducation nationale annonce que les journées éducatives auront lieu à Neuchâtel, les 15 et 16 février, et seront consacrées à ce sujet: Orientation de la jeunesse vers l'idéal de la paix; d'autre part, l'Union des femmes de Lavaux organise un camp d'éducation nationale qui sera tenu à Epesses en avril.

La commission d'hygiène va adresser un appel aux autorités scolaires et aux assistantes sociales pour qu'un effort soit fait en matière d'hygiène sexuelle.

Divers échos du Congrès international des femmes tenu à Paris sont parvenus au Comité. Maintenant que les rapports internationaux sont de nouveau possibles, le Comité pense qu'il serait intéressant de reprendre des contacts directs avec les Conseils nationaux de quelques pays.

Il est encore question des travaux du Comité du 1^{er} août, de ceux du Secrétariat an-

Tout pour toutes les Ecoles
LIVRES NEUFS
LIVRES D'OCCASION
ACHAT ET ECHANGE
PAPETERIE des livres usagés

PRIOR

CORRATERIE, 9, sur la terrasse Tél. 5.63.70



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

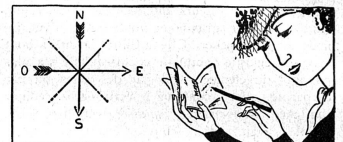
s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

„LE GARILLON“ Place Chauderon
LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modiques
Son Tea-room

AGENCE DE LA HARPE S.A.
50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

tialcoolique pour empêcher la limitation des restaurants sans alcool, de la Croix-Rouge suisse Secours aux enfants et, enfin, de l'Annuaire des Femmes suisses.

V. W.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 2 février.

GENÈVE: Union chrétienne de jeunes filles, 5, Taconnerie, 17 h. 15: La femme dans la cité, par M^{me} J. Lescaze. La séance est publique.

Lundi 4 février.

GENÈVE: Association genevoise pour le suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: L'Angleterre d'aujourd'hui; causerie de M^{lle} Hélène Heroy. Séance organisée en commun par l'Union des Femmes, l'Association des Femmes universitaires, le Lycée de Genève et l'Association genevoise pour le Suffrage féminin. — Thé après la séance: fr. 0.80, 1/2 coupon.

Vendredi 8 février.

GENÈVE: Salle de l'Institut National Genevois, Palais du Conseil général, 2, rue Balmat, à 20 h. 30: A propos du vote des femmes, par M^{lle} Antoinette Quinche, avocate à Lausanne. — Séance d'information et de discussion organisée par l'Association féminine d'éducation nationale en collaboration avec la Section des sciences morales et politiques de l'Institut National genevois, le Lycée club, Ligue genevoise des femmes catholiques et l'Association suisse pour le suffrage féminin. — Invitation cordiale à toutes les personnes que le sujet intéresse.

Samedi 9 février.

GENÈVE: Union chrétienne de jeunes filles, 5, Taconnerie, 17 h. 15: La femme dans la profession. — La séance est publique.

BERNE: Association bernoise pour le suffrage féminin, au Lycée, 5 Anthausgasse, 16 h.: Emilie Gourd, séance commémorative. Prendront la parole M^{me} Debruit, M^{lle} Grütter; lecture: M^{lle} Muriset. — Musique.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

La Bonne Montre
chez
ZBINDEN
Coutance, 3
r. Mt-Blanc, 17

Nous aurons bientôt des
Waterman
à cartouche
d'encre

PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38
GENÈVE Téléphone 4.10.90
Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENÈVE